



La coopération transfrontalière

Un certain nombre de projets européens sont en cours de montage entre la Métropole Nice Côte d'Azur et l'Italie, tant dans les programmes MARITTIMO que dans les programmes ALCOTRA.

Programme Italie-France MARITTIMO :

SMART DESTINATION, sur l'interopérabilité des bases de données touristiques avec la CARF, la Région Ligurie, la Région Toscane et la Sardaigne pour permettre aux acteurs privés de promouvoir et commercialiser des produits touristiques transfrontaliers

RUMBLE, sur l'expérimentation d'actions innovantes et de capteurs pour surveiller et atténuer les nuisances sonores dans le port de Nice

Programme Italie-France ALCOTRA :



PITEM INNOVATION sur « innovation en santé et silver economy », « compétitivité des entreprises et économie circulaire », et « interopérabilité des services numériques »

PITEM OUTDOOR pour développer la stratégie d'itinérance métropolitaine, en particulier sur l'itinérance transfrontalière des « routes du sel »

PITEM HERITAGE sur des actions de valorisation et de professionnalisation du patrimoine culturel franco-italien (numérisation de ce patrimoine)

PITEM BIODIVERSITE pour mettre en place des actions d'expérimentation sur la pollution lumineuse et les pollinisateurs sauvages, et développer le dispositif régional de « trame verte et bleue » sur un corridor écologique transfrontalier de Nice à Cuneo

PITEM PROSOL pour proposer des ateliers de préventions en direction des publics fragilisés et la mise en place d'actions transfrontalières pour faciliter la gestion de l'équilibre famille-travail, et lutter contre les stéréotypes de genre

PITEM MONTAGNE : la Métropole sera chef de file du Plan et coordonnera les actions sur le tourisme

PITER LITTORAL : la Métropole sera partenaire du Plan sur des actions concernant la formation, l'énergie, la valorisation des produits touristiques et l'agriculture

Chiffres clés

300 M€

européens dédiés à la coopération transfrontalière dans la zone éligible de la Métropole



80 Km

de frontière européenne avec le Piémont et une frontière internationale avec la Principauté de Monaco

Calendrier

2017

Lancement de l'étude de préfiguration du schéma de coopération transfrontalière*

Dépôt des projets Alcotra
Dépôt des projets Marittimo

2018

Mise en œuvre du schéma de coopération transfrontalière

*Le schéma de coopération transfrontalière est défini, en collaboration avec la principauté de Monaco et les collectivités territoriales italiennes frontalières, les domaines d'activités stratégiques en cohérence avec le Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), et les Opérations d'Intérêt Régional (OIR) de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Objectifs

- ▶ Résoudre des problèmes communs recensés conjointement dans les régions frontalières
- ▶ Améliorer le processus de coopération pour un développement harmonieux de l'Union
- ▶ Exploiter le potentiel inutilisé des zones frontalières



EN COURS DE LANCEMENT